

**AGENDA****Lundi 7 février**

Randonnée à Briosne-lès-Sables  
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé

ou 14h00 - Place de l'église  
Briosne-lès-Sables  
(Généralisations Mouvement)

**Jeudi 10 février**

Concours de belote interne  
14h00 - Petite salle polyvalente  
Inscriptions à partir de 13h30  
(Généralisations Mouvement)

**Jeudi 17 février**

Permanence du conseiller numérique  
9h00 à 12h00 - Mairie  
(Cf article ci-contre)

**Lundi 21 février**

Randonnée à Yvré l'Evêque  
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé  
ou 14h00 à Parence  
(Généralisations Mouvement)

**Mardi 22 février**

Permanence du conciliateur  
de justice  
14h00 à 17h00  
Mairie de Savigné l'Evêque  
☎ 06 20 64 24 51  
[richard.maurin@conciliateurdejustice.fr](mailto:richard.maurin@conciliateurdejustice.fr)

**Tous les jeudis**

Cartes  
14h00 - Petite salle polyvalente  
(Généralisations Mouvement)

**Tous les vendredis**

Entraînement pétanque  
13h30 - Terrain de boules  
(Généralisations Mouvement)

Gym senior Prévention santé  
Pass sanitaire obligatoire  
9h15 à 10h15 - Salle polyvalente  
☎ 06 99 55 59 94  
(Groupe associatif Siel Bleu)

**Tous les samedis**

Marche Nordique  
Départ 9h00 - Terrain de sports de Sillé  
☎ 06 29 66 70 00  
[gmv.ainessillephilippe@gmail.com](mailto:gmv.ainessillephilippe@gmail.com)

**SOINS INFIRMIERS**

**Mme Gaëlle BUET**  
3<sup>er</sup> rue Principale  
72460 Sillé le Philippe  
☎ 06 51 92 05 66

**Sur rendez-vous uniquement**

**Astreinte mairie soir et week-end**

☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :  
**Samedi 19 février à 18h30**  
Port du masque obligatoire

**INFORMATIONS TRAVAUX****REAMENAGEMENT  
DU  
CENTRE BOURG**

La fin des travaux du centre bourg se fait attendre... Les raisons sont multiples : retard dans l'approvisionnement des matériaux, fermeture de l'entreprise COLAS pendant trois semaines pour congés et absentéisme des personnels dû à la Covid-19.

La livraison du bloc de granit pour la réalisation du nouveau monument aux morts devrait avoir lieu en fin de mois. Ainsi, l'aménagement pavé autour de celui-ci pourra être finalisé. La plaque ardoise et la croix de guerre, devant faire l'objet d'une récupération soignée, vont être nettoyées et restaurées.

Les derniers végétaux vont être mis en place, hormis ceux prévus sur l'emplacement de l'ancien monument aux morts, dans l'attente de sa déconstruction et de l'implantation du panneau d'informations lumineux. Entre la place de la mairie et les logements locatifs, l'allée piétonne, utilisée par les enfants pour se rendre à la cantine, a été reprofilée à l'aide de bordures et va être revêtue d'un sable granitique.

Dans le cadre du marché de travaux du centre bourg, il avait été inclus la **rénovation du réseau pluvial rue du Vivier**. Un sondage vient d'être effectué pour repérer les différents réseaux et une étude pour la réalisation de ces travaux a été menée par le bureau d'études SODEREF Développement. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS et débuteront **à compter du 2 février prochain** pour une durée d'environ deux semaines.

Trois nouvelles bouches d'engouffrement seront réalisées, en bordure de trottoir, captant ainsi les eaux de ruissellement transitant dans ce secteur, afin de prévenir toute inondation d'habitation dans cette rue.

La route sera momentanément barrée avec déviation. Nous vous remercions de votre compréhension.

**CONSEILLER NUMERIQUE**

Victor JOCHER est le conseiller numérique mis à disposition du territoire du Gesnois Bilurien par le Conseil Départemental de la Sarthe. Il interviendra sur les 23 communes du territoire dans les espaces publics numériques, espaces France services, mairies...

Le conseiller numérique sera là pour **guider l'utilisateur dans ses démarches** qui se font de plus en plus de façon dématérialisée. Il organisera des ateliers pour faciliter la prise en main des matériels informatiques.

A partir du 1<sup>er</sup> février, Victor JOCHER sera présent sur le territoire les jeudis et vendredis jusqu'à fin mars. A compter du 4 avril, il sera présent sur des semaines complètes.

Vous pourrez le rencontrer à **Sillé le Philippe, en mairie, les jeudis 17 février et 10 mars prochains puis tous les mardis des semaines paires, le matin de 9h00 à 12h00.**

**FERMETURE  
DU BASSIN NORDIQUE**

en raison du peu de fréquentation actuellement  
**du jeudi 13 janvier 2022**  
**jusqu'aux vacances scolaires d'avril.**

Parc des Sittelles à Montfort le Gesnois  
[www.sittellia.fr](http://www.sittellia.fr)

☎ 02 43 54 01 70 – ✉ [contact@sittellia.fr](mailto:contact@sittellia.fr)

**VENDREDI 04 FEVRIER à 20H30  
SALLE POLYVALENTE - SILLE-LE-PHILIPPE  
MATHIEU BARBANCES**

Chansons & contrebasse

Tarifs : 10 € (5 € - de 18 ans)

Billetterie en ligne sur [www.theatre-epidaure.com](http://www.theatre-epidaure.com) ou sur place 30 min avant le début du spectacle.

Renseignements et réservations 02 43 35 56 04 / [reservation@theatre-epidaure.com](mailto:reservation@theatre-epidaure.com)

**Combien Ça Coûte ?**

A l'ordre de :

€ TTC

**841,88**

**Isolation du plancher des combles de la partie ancienne de la mairie**  
(travaux réalisés par les élus)

MAIRIE  
1 rue Neuve - 72460 SILLE LE PHILIPPE  
☎ 02 43 27 51 08

Janvier 2022



Retrouvez  
les prochains numéros  
le dernier jour du mois  
Commerces - Mairie  
Salle polyvalente - Halle des sports  
Cabinet infirmier  
et en ligne sur le site :  
[www.sille-le-philippe.fr](http://www.sille-le-philippe.fr)

**RENCONTRES SPORTIVES**  
Halle et terrain de sports de Sillé

Club sportif - Basket Club

**Samedi 5 février**  
15h00 Minimes garçons  
Conlie

8<sup>ème</sup> de finale Coupe de Sarthe

**Samedi 26 février**  
14h30 Poussins 1  
Le Mans CSSG

16h00 Minimes garçons  
Le Mans JCM

Club sportif - CSSP

**Dimanche 6 février**  
13h00 Sillé B  
La Chapelle St Aubin 3

**Mercredi 16 février**  
15h00 Sillé A  
Cherré

**KID'S FIT**  
Du lundi 07 au vendredi 11 février 2022






**Tarifs : 55€ (ou à la séance 11.70€)**  
Inscriptions obligatoires (animation limitée à 15 enfants par séance)

**STAGES INTENSIFS DE NATATION**



**DU LUNDI 07 AU VENDREDI 18 FEVRIER 2022**

Durée 45mn **TARIF 10 SÉANCES : 100€**

**TEST OBLIGATOIRE**  
Inscription à partir du lundi 17 janvier  
(Attention places limitées)

**NIVEAU DÉBUTANT** --> 13h15 & 18h15  
**NIVEAU INTERMÉDIAIRE** --> 13h15  
(Stage 10 leçons sur 2 semaines consécutives)

**RAMASSAGE**  
Syalorm Ordures ménagères et Sacs jaunes  
et Sacs jaunes

**Mercredis 9 et 23 février**

**RAPPEL**  
Sortir les bacs et les sacs jaunes la veille de la collecte.  
Ramasser les bacs après la collecte.

**Du lundi au vendredi de 15h00 à 15h45**  
(Accueil des enfants à partir de 14h45)

**Activité d'éveil "FITNESS" pour les enfants âgés de 5 à 10 ans**

Parc des Sittelles  
72450 Montfort-le-Gesnois  
02 43 54 01 70 • www.sittellia.fr

**sittellia**  
centre aquadolique & forme

**TEST OBLIGATOIRE**  
Inscription à partir du lundi 17 janvier  
(Attention places limitées)

**NIVEAU DÉBUTANT** --> 13h15 & 18h15  
**NIVEAU INTERMÉDIAIRE** --> 13h15  
(Stage 10 leçons sur 2 semaines consécutives)

**sittellia**  
centre aquadolique & forme

Parc des Sittelles • 72450 Montfort-le-Gesnois  
02 43 54 01 70 • www.sittellia.fr

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. En France, 3 millions d'électeurs sont non-inscrits et 6,5 millions sont «mal-inscrits».

Pour pouvoir voter lors des prochaines **élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022**, vous avez **jusqu'au 4 mars 2022** pour vous inscrire sur les listes électorales (sauf conditions particulières) :

- Soit **en vous présentant à l'accueil de la mairie** aux horaires d'ouverture, muni de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité, de votre ancienne carte d'électeur et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Soit **en ligne** sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) **jusqu'au 2 mars 2022** ;
- Soit **par courrier** à l'aide du formulaire Cerfa n°12669\*02 à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (date de réception 4 mars 2022 au plus tard).

**Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.** Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

**Si le jeune atteint l'âge de 18 ans entre le 5 mars 2022 et le 9 avril 2022**, à 18 ans, il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait son recensement à 16 ans.  
Si le jeune n'est pas inscrit, il a jusqu'au 31 mars 2022 pour demander à la mairie de l'inscrire. Il pourra alors voter lors des deux tours de l'élection présidentielle.

**Si le jeune atteint l'âge de 18 ans entre le 10 et le 23 avril 2022**, à 18 ans, il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait son recensement à 16 ans.  
Si le jeune n'est pas inscrit, il a jusqu'au 31 mars 2022 pour demander à la mairie de l'inscrire. Il pourra uniquement voter lors du second tour de l'élection présidentielle.

Si le jeune atteint l'âge de 18 ans après le 23 avril 2022, il ne pourra pas voter pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022.

Désormais, **chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale.** En effet, avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

**SORTIES DU MOIS - SPECTACLES ET CINEMA DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »**

**SALLE MICHEL BERGER** - Rue de la Pelouse à Savigné l'Evêque - [www.savigneleveque.fr/saison\\_culturelle/](http://www.savigneleveque.fr/saison_culturelle/)

**Cinéma** : Le cygne des héros - Mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 20h00  
**Musique** : Soul, funk, pop avec Big Turkey's Power  
Jeudi 3 février 2022 à 20h30 - Tarifs : 5 à 14 € (gratuit - de 12 ans)

**LA PASSERELLE** - 4 avenue Carnot à Connerré - [lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques](http://lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques)

**Cinéma** : Le test - Vendredi 4 février 2022 à 20h00  
**Concert** : Gainsbourg for kids - Compagnie Jamais 203  
Dimanche 27 février 2022 à 15h00 - Tarifs : 5 € (gratuit - de 18 ans)

**ESPACE DU NARAIS** - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - [www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/](http://www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/)

**Cinéma** : Tous en scène 2 - Lundi 14 février 2022 à 15h00  
Mes très chers enfants - Lundi 14 février 2022 à 20h00  
**Théâtre** : Qui a tué mon père - Et alors ! Cie  
Vendredi 25 février 2022 à 20h30 - Tarifs : 10 € (5 € - de 18 ans)

**THEATRE EPIDAURE** - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - [theatre-epidaure.com](http://theatre-epidaure.com)

**Cinéma** : Tous en scène 2 - Vendredi 18 février 2022 à 14h00  
Mes très chers enfants - Vendredi 18 février 2022 à 20h30

**Tarif unique 4.50 € la place de cinéma**